

MORTIER IMPRIMÉ

Est un mortier décoratif pour la préparation du béton embouti, à l'intérieur comme à l'extérieur. Comme durcisseur ou couche d'usure dans les nouveaux sols en béton imprimé. Particulièrement recommandé pour les finitions texturées dans la rénovation du béton, de la pierre naturelle, des sols en béton, des façades, etc.



Propriétés

- Excellentes propriétés mécaniques et haute résistance à l'abrasion.
- Il résiste aux intempéries, aux rayons UV et est facile à appliquer.
- Transitable, à la fois sur les sols intérieurs et extérieurs.
- Compte tenu de son caractère minéral c'est un produit hautement respirant et ignifuge. Dispose d'une finition mate et d'une texture antidérapante.
- Finitions de haute qualité, durabilité et entretien facile.
- Disponible dans une large gamme de couleurs.
- Il est appliqué directement sur le béton frais. Comme agent de démoulage, utilisez notre **Agent Liquide de Démoulant** ou **Agent de Démoulant de Poudre**. Moulable dans plus de 100 finitions et textures différentes avec nos moules.

Utilisation et champs d'application

Mortier Imprimé est particulièrement adapté à la préparation de sols en béton embouti hautes performances à l'intérieur comme à l'extérieur.

Parmi ses utilisations recommandées figurent:

- Zones à fort trafic routier et piétonnier.
- Sur les trottoirs, les allées, les couloirs, les voies cyclables et piétonnes, les espaces communs, les piscines, les parkings, les porches, les terrasses et en général là où une chaussée performante est requise avec des finitions décoratives inégalées.
- Dans les campings, les centres commerciaux, les parkings, les zones sportives, les maisons, les urbanisations, les hôtels, les restaurants, les hôpitaux, les parcs, les patios, etc.

Déconseillé sur les surfaces déjà peintes avec d'autres systèmes (peintures plastiques, époxydes, polyuréthanes, vernis, etc.). Dans ce cas, il est recommandé de retirer le revêtement précédent.

Données techniques

Finition	Minéral
Densité apparente	1,8 ± 0,2 g/cm ³
Température d'application	>5°C y <30°C
Durcissement total	7 jours
Résistance au glissement	R3
Résistance à la compression (UNE EN 13892-2)	≥ 60 Mpa
Résistance à la flexion (UNE EN 13892-2)	≥ 9 Mpa
Résistance à l'abrasion (UNE EN 12808-2)	24h

* Conforme à la norme EN 13813:2014

Rendement

Le rendement approximatif:

- Entre 4 - 6 Kg/m²

Caractéristiques

Mortier à base d'agrégats sélectionnés, de ciment Portland et d'additifs haute performance.

Préparation du support

Le support d'application doit être une dalle ou une chape en béton armé, selon le cahier des charges du projet et règlements obligatoires.

Le coulage du béton, de la chape et du flotté doit être effectué au moyen d'un flotteur normalisé. Ne pas vibrer. Respecter tous les points singuliers et les rencontres tels que les joints, les éléments (regards, mobilier urbain, etc.), et les changements de matière et / ou d'épaisseur, en traitant et en utilisant une bande d'une épaisseur minimale de 5 mm. Pour fabriquer du béton imprimé, il est recommandé d'utiliser un béton d'usine. Le béton d'usine doit avoir une résistance minimale de classe C30 / 35 à C40 / 50, avec un ciment portland minimum CEM II 42,5.

Le tassement dans le cône de type S3. Il est recommandé d'ajouter 1 dose de fibre de polypropylène par m³ de béton (cela permet d'éviter les fissures).

Application

Une fois l'eau d'exsudation évaporée du béton, saupoudrer **Mortier Imprimé** à raison de 4 Kg/m² pour les couleurs foncées à 6 Kg/m² pour les couleurs claires. Appliquer 2/3 de la quantité spécifiée et introduire le matériau dans le béton à l'aide du flotteur standard.

Ensuite, nous appliquerons le reste du produit et nous le laverons à nouveau jusqu'à ce que nous atteignons la surface désirée. Procédez ensuite au lissage de la surface, à l'aide d'une taloche en acier, jusqu'à ce qu'une surface homogène et non poreuse soit atteinte. Passez par-dessus les bords du trottoir avec une truelle de bordure, pour éviter tout type d'écaillage.

Une fois que le mortier a pris, vérifiez que la surface semble ferme mais pas dure et qu'elle est exempte d'eau. Ensuite, appliquer l'agent de démoulage en poudre **Agent de Démoulant de Poudre**, à raison de 100 gr/m², ou imprégner la surface du moule avec l'agent de démoulage liquide **Agent Liquide de Démoulant**, à raison de 125 mL/m², ainsi que toute la surface à mouler. Il est conseillé d'utiliser un agent de démoulage en poudre, sauf sur les surfaces inclinées et/ou les zones intérieures.

Une fois l'agent de démoulage appliqué, la surface est gaufrée au moyen de l'application des moules selon la finition choisie. Dans le cas de l'utilisation d'un agent de démoulage liquide, les moules doivent être parfaitement propres et préalablement imprégnés.

La mise en place du moule doit être consécutive et suivre la continuité des pièces. Ensuite, marchez dessus avec vos pieds ou avec notre PISON jusqu'à son emboutissage complet et enlevez le moule. Si les joints de dilatation n'ont pas été initialement prévus, effectuez les coupes selon le projet et toujours avant 24 heures, dès le début des travaux.

Après au moins 48 heures, l'agent de démoulage est retiré pour l'impression. Si nous avons utilisé **Agent de Démoulant de Poudre**, nous procéderons au nettoyage de la surface avec un nettoyeur haute pression, avec une pression approximative de 90 bars, en appliquant le pistolet à eau à une distance raisonnable de 50 cm. et buse en position ventilateur. Nous n'appliquerons jamais de jet d'eau direct sur la surface. Si **Agent Liquide de Démoulant** est utilisé, nettoyer en balayant la surface jusqu'à ce qu'elle soit complètement enlevée.

Si vous le souhaitez, nous pouvons appliquer notre système **Réactifs Oxydants** en suivant les instructions du produit, en lui donnant une finition décorative. Après avoir utilisé les outils, ils doivent être nettoyés immédiatement avec de l'eau.

Après séchage total, nous protégerons la surface avec l'une de nos résines de polymérisation **Varnis à l'eau** ou **Varnis au solvant**. Appliquer au moins deux couches de scellant. La résine sera appliquée par airless, pinceau ou rouleau. Laissez la résine sécher et durcir pendant 3 jours, avant utilisation.

Ne laissez pas de produit en excès ou en excès. L'application doit être effectuée à des températures ambiantes et du support comprises entre 5°C et 30°C, sans vent excessif. Pour garantir une bonne absorption, le support doit être sec, car la présence d'un excès d'humidité peut empêcher la bonne pénétration du produit.

Précautions spéciales

Produit en poudre. En cas de contact avec les yeux, nettoyer abondamment à l'eau pendant 15 minutes et consulter un médecin. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. N'utilisez jamais de solvants ou de diluants. Ne pas manger. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir et consulter immédiatement un médecin.

Il est recommandé de respecter les mesures suivantes:

- Bonne ventilation.
- Utilisation de masque anti poussière FFP2 ou FFP3.
- Lunettes de protections pour éviter les éclaboussures.
- Gants en caoutchouc.

Les conteneurs vides doivent être éliminés conformément aux réglementations légales en vigueur. Pour éviter que le produit ne sèche ou ne s'épaississe, fermez le couvercle après chaque utilisation. Garder hors de la portée des enfants.

Présentation

Il est livré dans des contenants en plastique de 25 Kg.

Nettoyage des outils

Les outils sont lavés à l'eau, immédiatement après utilisation, en laissant sécher le produit.



Conditions de stockage

Le produit doit être conservé dans son emballage d'origine fermé et protégé des éléments à des températures comprises entre 10°C et 30°C, dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart des sources de chaleur et de la lumière directe du soleil. La durée d'utilisation est de 1 an à compter de la date de fabrication, correctement conservée.

Le produit ne doit pas être utilisé à des fins autres que celles spécifiées, sans avoir au préalable une instruction écrite sur sa manipulation. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures appropriées afin de se conformer aux exigences établies dans la législation. Les fiches de données de sécurité des produits sont à la disposition du professionnel.

Dernière édition: Juni 2022



**trademark
of quality
for professionals**

